

2025/2026



PROJET PÉDAGOGIQUE



**CENTRE DE LOISIRS FRANCIS
GATOUNES**

MAIRIE SAINT CYPRIEN

SOMMAIRE

Contexte



- Fiche d'identité du centre de loisirs
- Les locaux
- Le public
- Les besoins de l'enfant
- L'équipe d'animation
- Les moyens (financier et matériels)

1

Intentions éducatives et objectifs pédagogiques



- Le projet éducatif
- Les intentions éducatives
- Les objectifs pédagogiques

2

Organisation et fonctionnement



- Les modalités d'inscription et de facturation
- Journée type
- Santé, sécurité
- Les rôles de chacun

3



Les projets

4



Les partenaires

- Les partenaires institutionnels et administratifs
- Les partenaires éducatifs et d'activités

5



Communication

6



Evaluation

7

1. Contexte

➤ Fiche d'identité du centre de loisirs

Le centre de Loisirs Francis Gatounes est une structure municipale ouverte toute l'année, accueillant les enfants (3 à 12 ans) de Saint-Cyprien et des environs les mercredis et pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines de fermeture pendant les vacances de Noël.

Inauguré le 9 juin 2006, il s'inscrit dans l'engagement de la commune pour offrir un encadrement éducatif de qualité aux enfants, en dehors du temps scolaire. Son objectif est de répondre aux besoins des familles en proposant un espace de socialisation et d'apprentissage ludique.



Adresse de l'Accueil de Loisirs

ALSH Francis Gatounes, Rue Arago, 66750 Saint-Cyprien

Téléphone fixe : 04.68.22.17.48

Téléphone portable : 07.60.14.75.56

E-mail : gregory.lemaoult@stcyprien.fr

Adresse de l'organisateur :

Mairie de Saint-Cyprien
Place Desnoyer
66750 Saint-Cyprien

N° téléphone : 04.68.37.68.00

Mail : saje@stcyprien.fr



LES LOCAUX

Secteur	Espaces disponibles
Administratif	Bureau administratif 
3-5 ans	Salle d'activité (50m ²), bloc sanitaire (3 WC, lavabos, douche), dortoir (16 lits), espace de jeux extérieurs (toboggan, échelle, cordes...) 
6-11 ans	Deux salles d'activités (55m ² et 53m ²), deux blocs sanitaires distincts (filles/garçons), 1 sanitaire handicapé 
Espaces extérieurs	Aires de jeux sécurisées, espaces verts, pergola servant de point de rassemblement, cabane en bois pour le matériel sportif et de plein air 
Restauration	Salle modulable avec cuisine 
École maternelle MET (été)	Deux salles d'activités, dortoir, sanitaires, cour adaptée aux plus petits 

Le public

Au centre de loisirs, nous accueillons des enfants de tous horizons :

-  Familles monoparentales
-  Enfants uniques
-  Enfants en situation de handicap

 Répartition des enfants : Les enfants sont répartis en trois sections, avec un nombre d'inscriptions adapté aux capacités d'accueil.



 Les écoles des enfants du centre

Les enfants accueillis au Centre de Loisirs Francis Gatounes proviennent principalement des six écoles du village :

-  Pour les 3-5 ans (maternelle) :
 -  École maternelle René et Noélie MET
 -  École maternelle Alain
 -  École privée catholique Saint Pierre de la Mer
-  Pour les 6-11 ans (primaire) :
 -  École primaire François Desnoyer
 -  École primaire Alain
 -  École privée catholique Saint Pierre de la Mer

● Capacités d'accueil du centre de loisirs :
Secteur maternel (3-5 ans) : 40 enfants
Secteur primaire (6-11 ans) : 48 enfants
Celles-ci sont modulées entre les périodes extrascolaires et périscolaires.

 Origine géographique des enfants :
Les enfants viennent principalement de la commune de Saint-Cyprien et de la Communauté de communes Sud Roussillon voir de Saleilles.

➤ Les besoins de l'enfant

Besoins physiologiques

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Curiosité du sexe opposé

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps et de sa personne

Instabilité et variation des intérêts



3-5 ans

Besoins physiologiques

Besoin de socialisation

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents du même sexe

Curiosité du sexe opposé

Prise de conscience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation



6-8 ans

Besoins physiologiques

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre

Les parents ne sont plus la seule référence

La socialisation s'affirme

Début d'une séparation fille/garçon

Besoin de justice et d'équité

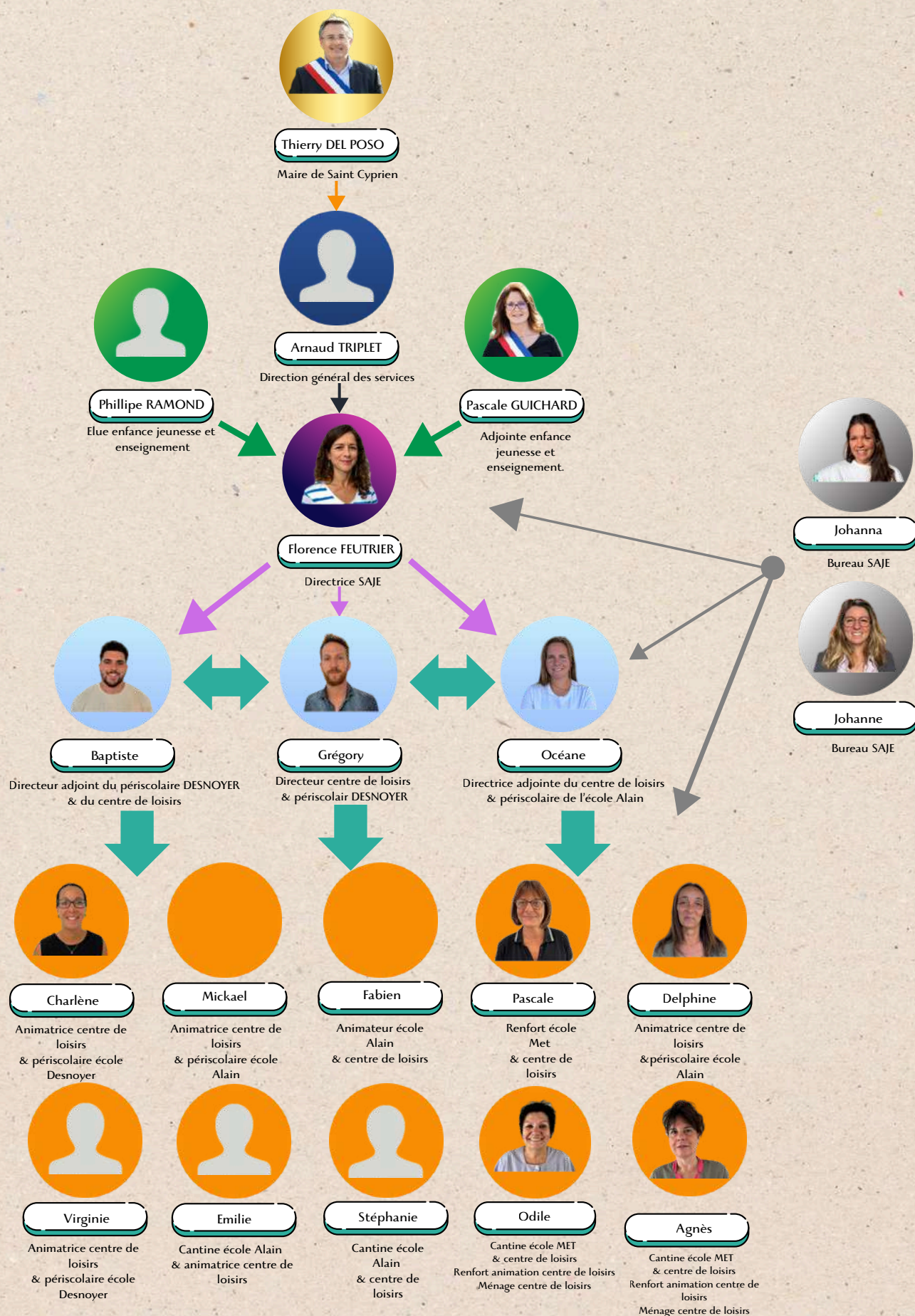
Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées: l'objet



9-11 ans

➤ L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée d'agents permanents contractuels et titulaires ou non ainsi que des embauches saisonnières pour la période estivale.



Les moyens financiers

Un budget annuel de 86 000 euros est alloué pour tous les accueils périscolaires et extrascolaires de la commune, il comprend notamment :

- Les différentes commandes de matériel pour les ACM (atelier créatif et manuel, sportif, petit mobilier, jeux...)
- Les prestataires extérieurs
- Les fournitures de bureau
- Les transports pour les sorties
- Les achats alimentaires pour ateliers cuisine et les goûtees

Le budget doit être respecté, il convient donc que l'équipe d'animation soit vigilante sur le respect du matériel ainsi que sur les activités organisées. Il semble intéressant de sensibiliser les enfants sur ce qui est réalisable ou non et d'en débattre avec eux lors du choix des activités à mettre en place.

➤ Les moyens matériels



Matériel pédagogique et ludique

Jeux de société, jouets pour les plus jeunes.

Matériel de dessin et de peinture (feutres, crayons, pinceaux, papiers).

Matériel sportif : ballons, cerceaux, cordes à sauter.

Livres et supports éducatifs.



Matériel informatique et multimédia

2 ordinateur portable et 1 ordinateur fixe pour la gestion administrative.

2 tablettes pour l'appel des enfants.

1 téléphone fixe.

3 téléphones portables.

1 télé dans la salle des moyens et grands ains que dans la salle des petits.



Matériel de sécurité

3 trousses de premiers secours.

Extincteurs.

Signalisation de sécurité (issues de secours, sol mouillé, etc.).



2. Intentions éducatives et objectifs pédagogiques

Présentation du projet éducatif

Le projet éducatif de Saint-Cyprien définit les principes d'accueil et d'animation pour garantir un environnement bienveillant et inclusif.



Axe 1 : Citoyenneté et vivre ensemble

Favoriser l'apprentissage de la vie sociale, la citoyenneté et la démocratie.
Encourager la participation des enfants et l'engagement des parents.

Axe 2 : Lutte contre l'exclusion

Assurer l'égalité d'accès aux loisirs.
Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap.



Axe 3 : Parentalité

Renforcer l'implication des familles et les échanges avec les acteurs locaux.

Axe 4 : Offre d'accueil

Assurer la continuité éducative et l'égalité des chances.



Axe 5 : Culture et sport

Encourager la pratique culturelle et sportive pour tous.
Adapter l'offre aux besoins des enfants.

Axe 6 : Santé et développement durable

Promouvoir le bien-être et sensibiliser aux comportements éco-responsables.



Axe 7 : Pluralité des âges et continuité

Adapter l'offre éducative aux besoins de chaque âge.
Favoriser les interactions entre tranches d'âge et organiser des projets communs.



Axe 8 : Information et communication

Faciliter l'accès à l'information et simplifier les démarches d'inscription.
Améliorer la communication avec les familles via des supports clairs et accessibles.



Ce projet éducatif guide les actions du centre de loisirs, garantissant un cadre de vie enrichissant et équilibré pour tous.



Les intentions éducatives

Le projet pédagogique découle du projet éducatif porté par l'organisateur. C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Chaque animateur construit son projet d'animation à partir de ce projet pédagogique.

Les intentions éducatives sont les valeurs que défend l'équipe pédagogique, elles permettent de définir les axes sur lesquels elle souhaite travailler.



Le respect

Le respect sera un des mots d'ordre à instaurer au sein de la structure, pour que les enfants apprennent à évoluer à leur gré au sein de l'accueil de loisirs. Cette règle apparaîtra au quotidien à travers la gestion des moments forts comme la vie quotidienne (bonjour, merci, s'il te plaît), les coins jeux (partage et échange du matériel), les dialogues, les histoires, les anecdotes, les ateliers.



Le rythme de l'enfant

Le rythme de l'enfant est d'une importance capitale, nous ferons aussi très attention à leurs rythmes de façon à respecter l'épanouissement et le développement de chacun d'eux. Un temps calme sera proposé après le repas pour la section des petits pour ceux qui ne dorment pas. Les autres pourront réintégrés les activités proposées après la sieste.



Le développement

L'accueil de loisirs se doit d'être un lieu adapté à l'âge des enfants, sécurisé et sécurisant ou règne un climat de confiance. En ce sens le travail en accueil de loisirs doit être conçu afin de:

- *donner à jouer* : les aménagements sont pensés et adaptés aux besoins des enfants.
- *Laisser jouer* : l'enfant doit avoir le temps et la liberté d'exercer son imagination, sa créativité...
- *Jouer avec eux* : l'enfant peut solliciter l'adulte, celui-ci doit être disponible pour être un partenaire de jeu avec l'enfant sans bouleverser son sens du jeu.
- *Faire jouer* : l'animateur est force de proposition, en s'appuyant des idées émises par les enfants.



Les objectifs pédagogiques

Notre projet pédagogique prend racine dans les principes du projet éducatif de la ville de Saint-Cyprien. Comme un arbre, ses branches en portent les axes et ses fruits en représentent les objectifs généraux concrets mis en place pour les enfants.

- 🍏 Organiser des activités sportives et culturelles accessibles à tous.
- 🍏 Proposer des ateliers de découverte culturelle, comme des visites ou des ateliers artistiques.

Pratique sportive et ouverture culturelle

- 🍏 Mettre en place un système de communication régulier avec les familles (ex : facebook, tableau d'informations, affichages).
- 🍏 Offrir des supports d'information clairs sur les activités et les démarches administratives liées au centre.

Information, communication et accueil des familles

- 🍏 Organiser des projets communs entre les plus jeunes et les plus grands pour favoriser les passerelles.

Pluralité des âges et continuité d'un âge à l'autre

- 🍏 Adapter les activités en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant, en tenant compte des différentes capacités.
- 🍏 Créer des projets de groupe mixtes pour encourager la solidarité et l'inclusion.
- 🍏 Mettre en place des actions de sensibilisation au handicap pour tous les enfants.

Lutte contre l'exclusion et égalité des chances

- 🍏 Permettre aux enfants d'acquérir les compétences sociales nécessaires à la vie en collectivité.
- 🍏 Développer le respect des règles de vie en communauté et la gestion des conflits de manière non violente.
- 🍏 Faire découvrir aux enfants différentes cultures et modes de vie à travers des activités ludiques et pédagogiques.

Citoyenneté vivre ensemble ouverture sur le monde

- 🍏 Intégrer des jeux ou des ateliers sur la santé (alimentation équilibrée, activité physique) et le respect de l'environnement.
- 🍏 Sensibiliser les enfants aux gestes écologiques dans le quotidien du centre (tri des déchets).

Santé et développement durable



Les objectifs pédagogiques

Citoyenneté, vivre ensemble et ouverture sur le monde.

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions concrètes
Permettre aux enfants d'acquérir les compétences sociales nécessaires à la vie en collectivité	Développer la communication bienveillante et l'écoute active	Être capable d'exprimer ses émotions et d'écouter celles des autres	Jeux d'expression, cercles de parole, débats encadrés
	Encourager la coopération et l'entraide	Être capable de travailler en équipe et d'aider un camarade en difficulté	Jeux coopératifs, activités en binôme
Développer le respect des règles de vie en communauté et la gestion des conflits de manière non violente	Comprendre l'importance des règles pour bien vivre ensemble	Être capable de co-construire et respecter les règles	Création collective d'une charte de vie, élaboration de règles affichées
	Sensibiliser à la gestion pacifique des conflits	Être capable de résoudre un désaccord sans violence	Jeux de rôle sur la médiation, techniques de communication non violente
Faire découvrir aux enfants différentes cultures et modes de vie à travers des activités ludiques et pédagogiques	Éveiller la curiosité et le respect de la diversité	Être capable d'échanger sur ses propres cultures et celles des autres	Ateliers culturels, cuisine du monde, découverte des langues
	Sensibiliser aux valeurs de tolérance et de citoyenneté mondiale	Être capable d'expliquer l'importance du respect des différences	Jeux interculturels, correspondance avec d'autres structures, échanges avec des intervenants



Les objectifs pédagogique

Lutte contre l'exclusion et égalité des chances.

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions concrètes
Adapter les activités en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant, en tenant compte des différentes capacités	Identifier les besoins spécifiques de chaque enfant.	Créer des groupes d'enfants selon leurs besoins.	Mettre en place des activités adaptées (jeux sportifs, ateliers créatifs).
Créer des projets de groupe mixtes pour encourager la solidarité	Mélanger les enfants avec différentes compétences pour favoriser l'entraide.	Organiser des projets collaboratifs favorisant le travail en équipe.	-Proposer des défis collectifs où chaque enfant a un rôle à jouer (construction d'un projet en groupe, recherche d'indices, etc.).
	Encourager les interactions et la coopération entre enfants.	Observer les interactions et encourager les comportements solidaires.	Organiser des jeux collectifs de groupe, comme des compétitions par équipes.
Mettre en place des actions de sensibilisation au handicap pour tous les enfants	Faire comprendre la diversité des handicaps et la nécessité de l'inclusion.	Créer des moments d'échanges sur les différences.	Organiser des ateliers ou des discussions avec des intervenants spécialisés sur les handicaps.



Les objectifs pédagogique

Pratique sportive et ouverture culturelle.

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions concrètes
Organiser des activités sportives et culturelles accessibles à tous	Offrir une variété d'activités accessibles à tous les enfants	Adapter les activités en fonction des capacités physiques et des besoins spécifiques	Mise en place d'activités sportives différenciées (ex : sport en fauteuil roulant, parcours adaptés)
	Créer un environnement où chaque enfant peut participer activement	Proposer des activités inclusives et non discriminantes	Organisation de séances sportives avec des niveaux variés et de l'accompagnement personnalisé
	Valoriser les compétences de chaque enfant	Encourager la participation de tous, sans jugement	Ateliers sportifs en groupe mixte avec des rôles variés.
Proposer des ateliers de découverte culturelle	Offrir des expériences culturelles variées et enrichissantes	Organiser des visites culturelles accessibles pour tous	Planification de sorties éducatives dans des musées, expositions, théâtres
	Encourager la créativité et l'expression personnelle	Proposer des activités artistiques et culturelles en groupe	Mise en place de projets de groupe sur des thèmes culturels variés (ex : création d'un film ou d'une œuvre collective)
	Sensibiliser les enfants à la diversité culturelle	Animer des ateliers créatifs liés à différentes formes d'art	Atelier peinture, sculpture ou danse, en fonction des cultures représentées



Les objectifs pédagogique

Information, communication et accueil des familles.

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions concrètes
Mettre en place un système de communication régulier avec les familles	Assurer une communication claire et régulière avec les familles	Utiliser les canaux existants (Facebook, emails, affichages, etc.)	Publier régulièrement sur la page Facebook "Enfance Jeunesse Saint Cyprien" des mises à jour sur les événements et activités
	Favoriser les retours des familles sur les activités proposées	Mettre en place un espace pour les commentaires et suggestions des parents	Créer des sondages ou des discussions pour recueillir des avis et suggestions
Offrir des supports d'information clairs sur les activités et les démarches administratives liées au centre	Fournir des informations détaillées et compréhensibles sur les activités	Créer des supports écrits clairs, visuels et adaptés au public (brochures, flyers, affiches)	Mettre à jour régulièrement les documents d'information ainsi que des affichages au centre
	Assurer la visibilité des informations administratives importantes	Placer des affichages visibles et accessibles concernant les dates importantes, inscriptions, etc.	Utiliser les tableaux d'affichage pour afficher les informations liées aux démarches administratives et événements à venir



Les objectifs pédagogique

Pluralité des âges et continuité d'un âge à l'autre.

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions concrètes
Organiser des projets communs entre les plus jeunes et les plus grands pour favoriser les passerelles	Favoriser les interactions entre les enfants de différents âges	Créer des groupes mixtes incluant des enfants de tous les âges	Planification de sorties communes avec la Maison des Jeunes, incluant les sections des 9-11 ans et plus grands
	Créer des projets communs pour développer des liens intergénérationnels	Planifier des projets collaboratifs à long terme, avec une participation des deux tranches d'âge	Conception de projets à réaliser en équipe intergénérationnelle, comme des films, des jeux de rôle, des compétitions ou un spectacle
	Encourager la coopération et la solidarité entre les enfants	Organiser des jeux de coopération entre les différentes tranches d'âge	Organisation d'événements avec la Maison des Jeunes où chaque groupe participe à des jeux ou ateliers collaboratifs
	Valoriser les compétences de chaque groupe d'âge	Permettre à chaque groupe d'âge d'apporter sa contribution unique au projet	Activités créatives et sportives communes, où chaque groupe d'âge peut apporter ses talents spécifiques (ex : chant, danse, création d'un film)
	Encourager la transmission de savoirs et d'expériences entre les générations	Proposer des rôles de mentorat ou de guide pour les plus grands	Organiser des projets où les plus grands accompagnent les plus jeunes (ex : ateliers créatifs, projets sportifs)



Les objectifs pédagogique

Santé et développement durable.

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions concrètes
Intégrer des jeux ou des ateliers sur la santé (alimentation équilibrée, activité physique) et le respect de l'environnement	Sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée et à l'activité physique	Proposer des ateliers pratiques sur l'alimentation saine et des jeux physiques adaptés à tous les âges	Organiser des ateliers cuisine avec des recettes saines, suivis de jeux physiques (course, relais, etc.)
	Sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement et du développement durable	Intégrer des jeux éducatifs sur la protection de l'environnement	Mise en place d'un jeu de rôle où les enfants doivent résoudre des problématiques écologiques (ex : recyclage, gestion des ressources)
Sensibiliser les enfants aux gestes écologiques dans le quotidien du centre (tri des déchets)	Initier les enfants aux gestes écologiques au quotidien	Mettre en place un système de tri des déchets au centre	Installation de poubelles de tri dans les espaces du centre et explication de leur fonctionnement aux enfants
	Encourager le recyclage et la gestion des déchets de manière ludique	Organiser des ateliers ou des jeux éducatifs sur le tri des déchets	Organiser des jeux où les enfants doivent trier différents types de déchets, avec des points attribués pour chaque tri réussi

3. Organisation et fonctionnement

➤ Les modalités d'inscription et de facturation

Les parents doivent remplir un seul et unique dossier d'inscription pour les services Enfance & Jeunesse : le périscolaire, la garderie, la cantine, le centre de loisirs et la maison des jeunes. Le dossier d'inscription doit obligatoirement être complété et déposé au Service Animation Jeunesse Enfance (SAJE) ou par mail à saje@stcyprien.fr, avec toutes les pièces justificatives demandées.



Coordonnées du bureau du SAJE

Adresse :

Maison des jeunes, 39 avenue du Roussillon 66750 Saint-Cyprien

Téléphone fixe : 04.68.37.68.31

E-mail : saje@stcyprien.fr



Matin :

8h30 - 12h00

Après-midi :

13h30 - 17h00

Du lundi au jeudi

Matin :

8h30 - 12h00

Après-midi :

13h00 - 16h00

Vendredi

Il est possible d'inscrire les enfants soit en journée complète ou en demi-journée (matin ou après-midi).

FORMULES	HORAIRES D'ARRIVEE	HORAIRES DE DEPART
Journée		17h00 à 18h30
Matin (sans repas)	7h30 à 9h00	11h45 à 12h00
Matin (avec repas)		13h30 à 14h00
Après-midi (sans repas)	13h30 à 14h00	
Après-midi (avec repas)	11h45 à 12h00	17h00 à 18h30



Coordonnées de la régie municipale

Adresse :

11 Rue Jean Jacques Rousseau, 66750 Saint-Cyprien.

Entrée : Rue Montesquieu.

Téléphone fixe : 04.68.21.11.52

E-mail : regie@stcyprien.fr



Matin :

8h00 - 12h00

Après-midi :

13h30 - 17h00

Du lundi au jeudi



Matin :

8h00 - 12h00

Après-midi :

13h30 - 16h00

Vendredi



Journée type

 17 Le planning est le même pour les mercredis et les vacances scolaires.

Horaires Activités principales	
 7h30 - 9h00 Accueil du matin	Prise en charge des enfants, échanges avec les parents, différents ateliers proposés par les animateurs.
 9h00 - 11h45 Activités du matin	Un animateur pour 8 enfants. Activité principale + activité parallèle pour ceux qui ne souhaitent pas participer.
 11h45 - 12h00 Préparation au repas	• Petits : passage aux toilettes en petits groupes, temps calme animé par les animateurs (chansons, relaxation...). • Moyens-grands : discussion et bilan de la matinée.
 12h00 - 13h00 Repas	Service adapté aux enfants, favorisant l'autonomie et la convivialité.
 13h00 - 14h00 Temps calme ou temps libre	Lecture, jeux de société, accès aux coins jeux. Moment adapté aux besoins individuels des enfants.
 13h30 - 15h00	Sieste (pour les plus petits) dans un espace dédié
 14h00 - 16h00 Activités de l'après-midi	Grands jeux, ateliers créatifs, découvertes thématiques. • Un animateur pour 8 enfants. (petits) • un animateur pour 12 enfants (moyens-passerelle)
 16h00 - 17h00 Goûter + jeux libres	Moment de détente et de convivialité
 17h00 - 18h30 Accueil du soir	Départs échelonnés, temps calme avec jeux ou activités par table animées par les animateurs.



Santé et sécurité



Santé

➤ Trousse de secours à adapter en fonction du nombre d'enfants, au milieu et au types d'activités. Le contenu de la trousse à pharmacie n'est pas précisé dans la réglementation.

Règles de sécurité et d'hygiène

Suivi sanitaire

- Assurer obligatoirement par un membre de l'équipe (assistant sanitaire)
- Obligation d'avoir une fiche sanitaire dans laquelle on trouve au minimum : vaccinations obligatoires, antécédents médicaux, pathologies en cours (traitements, allergies; régimes spécifiques)

Hygiène quotidienne

Informé et éduquer les enfants à l'importance des gestes d'hygiène individuelle:

- brossage de dents
- lavage des mains
- douche et toilette du matin
- ménage et rangement

LES PAI

Document qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité..

Sécurité affective

- ♥ Etablir des relations de confiance, être à l'écoute des enfants
- ♥ Permettre aux enfants d'évoluer dans un lieu de vie agréable, adapté et chaleureux pour favoriser leur bien être
- ♥ Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant
- ♥ Développer l'empathie et la compréhension des émotions
- ♥ Prévenir les situations de conflits / de mal être
- ♥ Adopter un vocabulaire et une posture adaptée



Sécurité morale et affective



Sécurité morale

- ♥ Permettre aux jeunes de différencier "le bien du mal"
- ♥ S'assurer que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe
- ♥ Poser des limites, un cadre sécurisant
- ♥ Faire respecter les droits et les devoirs de chaque enfant
- ♥ Développer la citoyenneté

Infractions

- ♥ Atteinte à l'intégrité physique (violences, infractions à caractères sexuels..)
- ♥ Atteinte à la dignité des personnes (discriminations..)
- ♥ Menaces

➤ Les rôles de chacun

✓ Le directeur :



Il est garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
Il vérifie les fiches de liaison, les trousse de secours, les PAI, le cahier d'infirmier et la conformité des locaux
Il rédige et met en place le projet pédagogique avec son équipe
Il doit être formateur auprès des animateurs (stagiaires ou BAFA)
Il prépare le centre (sorties, devis, réservations)
Il mène les réunions d'informations, de préparations
Il gère les stocks et anticipe les besoins en matériel avec le fournisseur
Assure la gestion administrative de l'accueil
Il coordonne tout le personnel
Il accueille les parents et les enfants

✓ L'animateur :

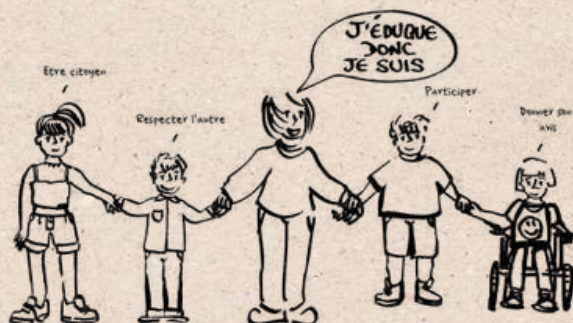


Il veille au respect du rythme et bien-être de chaque enfant
Il est garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
Il gère les temps d'activité et de vie collective
Il gère le groupe d'enfants, le matériel...
Il est dynamique, motivé, motivant, imaginatif, ponctuel, et surtout conscient de la responsabilité qu'il a (ne met pas les enfants en danger)
Il est un référent et modèle pour les enfants (attention à la tenue vestimentaire et à son langage)
Il propose des activités manuelles, des jeux diversifiés
Il est capable de se remettre en question sur ses pratiques d'animation et d'encadrement
Il est présent et participe aux réunions
Il doit être capable de s'adapter à toutes modifications ou contraintes
Il doit être à l'écoute des enfants et tenter d'y répondre au mieux
Il doit connaître en permanence le nombre d'enfants sous sa responsabilité
Il doit toujours être d'humeur égale et fera preuve de patience

✓ Le personnel technique :



Il assure le service des repas dans les conditions d'hygiène et de sécurité
Il nettoie les locaux
Ils font partie de l'équipe et peuvent être amené à être en contact des enfants et des parents



4. Les projets



Organisation de mini séjour l'été

Durant les vacances d'été, des mini séjours sont organisés pour la tranche d'âge des 8-11 ans. Ce sont des séjours de 3 jours pour 2 nuitées. Ces séjours sont prévus en général pour 32 enfants et encadrés par 4 animateurs. Un thème est choisi pour chaque mini séjour prévu (culturelle, sportif, insectes...) le lieu est donc choisi en fonction du thème.



La passerelle

La section passerelle (9-11 ans) a été créée avec un programme spécifique pour cette tranche d'âge. Cette nouvelle section nous permet aussi de pouvoir travailler en collaboration avec la Maison des jeunes de Saint Cyprien afin de créer une continuité pour les enfants qui souhaitent ensuite l'intégrer.



Journée des familles

La Journée Famille est un événement qui s'inscrit dans le projet éducatif de la ville et met en avant des valeurs essentielles telles que le partage et la convivialité. Il a pour objectif de renforcer les liens entre les enfants, les parents et l'équipe pédagogique. Cet événement permet également de valoriser le travail réalisé au sein des différentes structures du service, en mettant en lumière les actions menées tout au long de l'année.

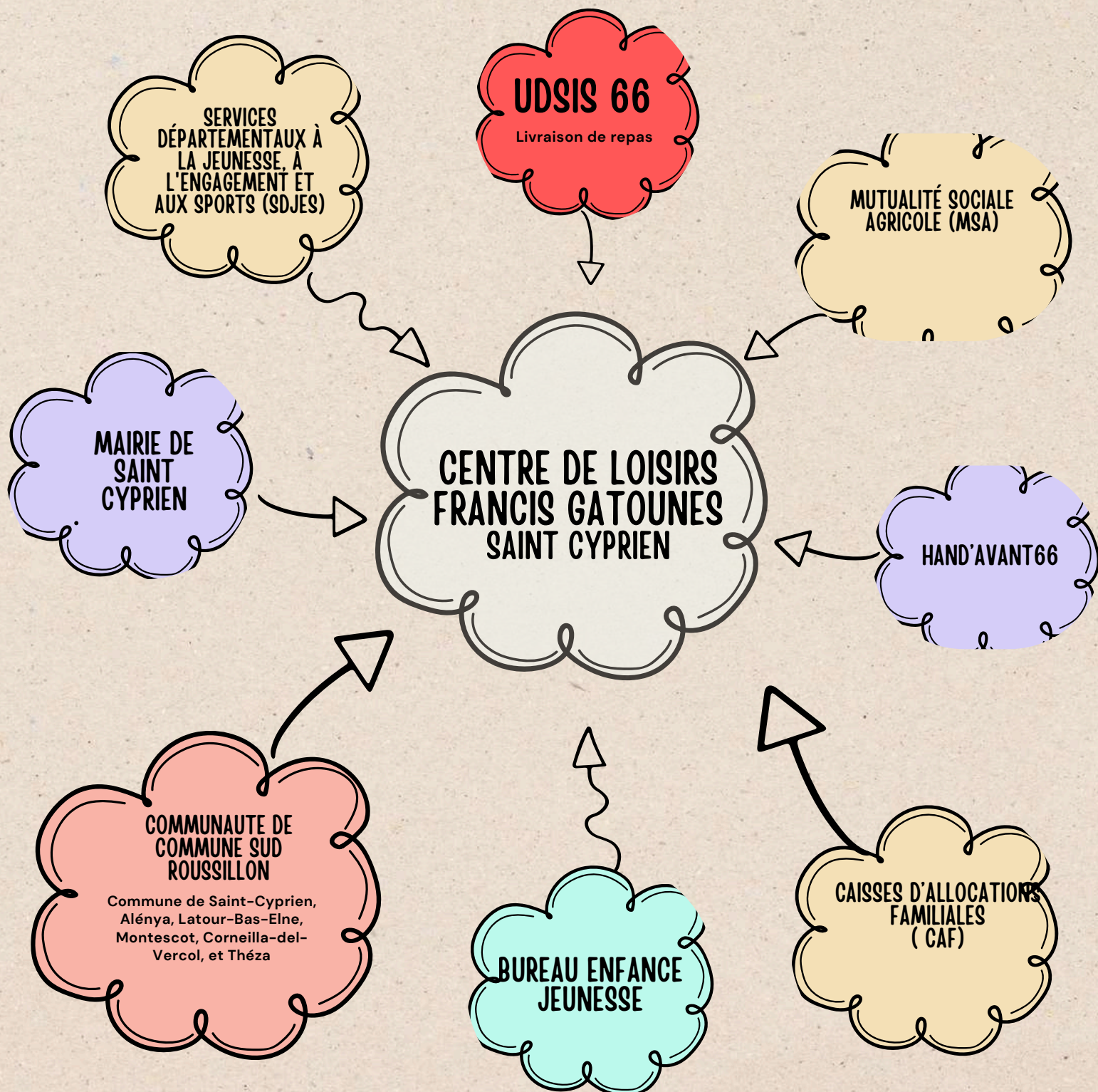


Pavillon bleu

Des actions dans le cadre de la labellisation Pavillon bleu se déroulent durant l'été, en collaboration avec les collections de Saint Cyprien les enfants doivent créer des oeuvres autour du thème maritime et à base d'objet recyclé. Les ateliers se font durant les vacances d'été au centre de loisirs dans une salle d'activité.

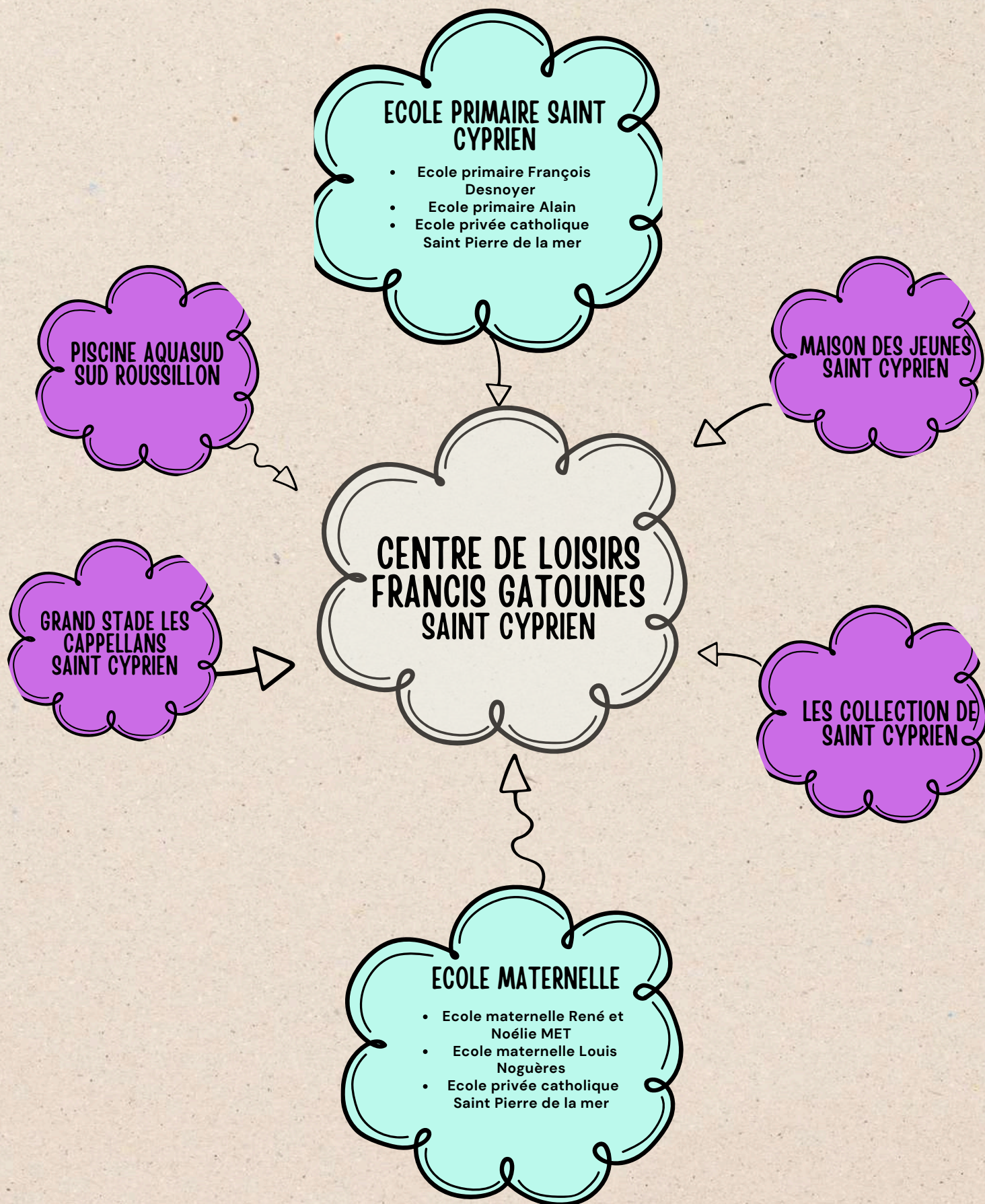
5. Partenaires

➤ Partenaires institutionnels et administratifs





Partenaires éducatifs et d'activités



6. Communication

Il est essentiel de privilégier la communication orale avec les familles sur les temps d'accueils. L'équipe doit être à l'écoute des familles.

Un panneau d'affichage est installé à l'entrée du centre de loisirs.

Les plannings d'activités des mercredis et des vacances sont consultables sur le site de la mairie tout comme les différents règlements, les planifications des mercredis et des vacances.

Un site Facebook "Enfance Jeunesse St Cyprien" a été récemment créé où sont partagés les différentes informations ainsi que les moments conviviaux passés au centre de loisirs.



PORTAIL FAMILLE : CONSULTABLE EN LIGNE, VOUS Y TROUVEREZ :

- OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES
- PROGRAMME DES MERCREDIS ET DES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS
 - PROJET PÉDAGOGIQUE
 - MENUS DE LA CANTINE
 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR
 - RÈGLEMENT DES FACTURES

7. Evaluation

➤ Evaluation du projet pédagogique :

Une réunion sera tenue à la fin de chaque période de vacances afin de faire le point sur le fonctionnement. Cette réunion servira également pour faire le point sur les activités proposées, savoir si les objectifs ont été atteints, évaluer les temps d'animations, le comportement des enfants et le ressenti de l'équipe d'animation sur les activités et sorties proposées.

L'évaluation par l'équipe du projet pédagogique aura lieu régulièrement lors des réunions, elle portera sur :

- les activités
- le déroulement et l'articulation des temps
- les besoins et l'utilisation du matériel et de l'espace
- les problématiques éventuelles rencontrées avec certains enfants et/ou animateurs

Afin d'évaluer au mieux nos actions, nous avons mis en place une enquête de satisfaction. Chaque parent peut y répondre et donner son avis sur ce qui est proposé au centre de loisirs.

➤ Evaluation des stagiaires :

Le directeur se devra d'accompagner le stagiaire vers l'acquisition des aptitudes et la réalisation de ses objectifs. Il est nécessaire dès le départ de mettre en place un système d'accompagnement et d'évaluation du stagiaire afin de fixer avec lui des objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir.

Afin de permettre un accueil serein un "livret d'accueil du stagiaire" leur sera remis en amont.

➤ Les saisonniers

Un point sera réalisé avec l'équipe d'animation et de direction au sujet des saisonniers lors de la période estivale afin de garantir une qualité d'animation adaptée et le respect du projet pédagogique.